

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Reche d'homologation N°
Machine de travail (véhicule spécial) *)	KAWASAKI	KSS 70	CH 5476 01

Constructeur KAWASAKI HEAVY INDUSTRIES LTD., Tokyo / Japan  
 Identification "KID 70 - ...." frappé au-dessus du No du châssis.

Plaquette constructeur derrière la cabine, sur le carénage du moteur  
 N° du châssis à gauche, à l'arrière latéralement sur le longeron (frappé par l'importateur)  
 Identification du moteur "DA 640" à droite, à l'avant latéralement sur le bloc, devant le No du moteur  
 Importateur principal K A Z Künzli AG/SA Zürich, 8603 Schwerzenbach  
 Véhicule homologué 721 739

**Châssis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction hydraulique, articulée \*\*)  
 Transmission boîte sous charge Powershift + convertisseur hydraulique  
 Nombre de vitesses 4 Entraînement toutes roues  
 Frein de service air comprimé/hydraulique, 2 circuits, à disques, sur toutes les roues  
 Frein auxiliaire circuits AR + AV du frein de service  
 Frein d'arrêt mécanique, à ruban, sur le cardan  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circuits ++)

**Moteur**  
 Marque ISUZU Type DA 640  
 Construction en ligne Position 4  
 Carburant D Position arrière  
 Refroidissement eau Nombre cylindres 6  
 Alésage 102 Course 130  
 Cylindrée 6370 CV-impôt 32,44  
 Puissance en kW 107 à 1/min 2300  
 DIN CV 145  
 Bruit à proximité 100 dB/A à 1/min 2475 \*\*\*)  
 Silencieux 1 = 570 x ø 170 mm  
 Mesure des gaz Bacharach 7,0  
BOSCH noircissement 2,7 à 2400 t/min

**Carrosserie** plelle avec cabine  
 Nombre de portes 2 Indic. vitesse km/h  
 Ceintures sécurité - Rétroviseurs intérieur / gauche / droite  
 Cale 1 = 400x190x240mm Attelage -  
 Antivol -  
 Nombre de places 1 av. centre ar.  
 Dimensions  
 Longueur intérieur 7130 Empattements 2900  
 Largeur 2610 Essieu double av. ar.  
 Hauteur 3400 Voie av. 1950 ar. 1950  
 Porte à faux lat. Voies av. ar.  
 av. 2250  
 ar. 1980 Braquage ø g 10700 d 10600  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - 3850 \*)

**Poids**  
 avant arrière total  
 Poids à vide 6930 6420 13350  
 Charge utile 6930 6420 13350  
 Poids total 6930 6420 14000  
 Garantie fabr. 20.5 - 25 20.5 - 25 (Variantes voir remarques)  
 Dimens. pneus 12 / 2,25 12 / 2,25  
 Ply/bars 9080 9080  
 Charge pour V max 50 50

Garantie poids remorquable avec frein \_\_\_\_\_  
 Garantie poids remorquable sans frein \_\_\_\_\_  
 Garantie poids de l'ensemble \_\_\_\_\_  
 Poids remorquable testé \_\_\_\_\_  
 Vitesse maximale selon le constructeur 38 km/h  
 Vitesse maximale testée 35 km/h

Equipement §) HELLA K 21032  
 Feux de route HELLA K 21032  
 Feux de croisement HELLA K 21032  
 Feux de position R-S1 (E)  
 Feux rouges R-S1 (E)  
 Feux stop  
 Clignoteurs av 1 (E) AV/lat, HELLA K 12642 ar 2a (E)  
 Catadioptrés av \_\_\_\_\_ ar I (E)  
 Feux de gabarit av A (E) ar \_\_\_\_\_  
 Feux complémentaires  
 Eclairage plaque 1/ à gauche  
 Essuie-glace 2/ balais ~~ETB~~/sans lave-glace  
 Avertisseurs BOSCH 0 320 146 001 CH 5 0301 07  
 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Machine de travail (véhicule spécial)  
 Marque et type KAWASAKI KSS 70  
 Homologation N° CH 5476 01  
 Carrosserie pelle  
 Places total 1 avant \_\_\_\_\_  
 Poids à vide 13350 Carburant D  
 Charge utile - CV-impôt 32,44  
 Poids total 13350 Cylindrée 6370

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Véhicule spécial : largeur = 2610 mm, distance volant - vers l'avant du véhicule = 3850 mm.  
 \*\*) Direction : pompe électrique de secours montée par l'importateur.  
 \*\*\*) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 26,3 km/h, M2, IA 3,88 = 86 dB/A.  
 +) Insonorisation : compartiment du moteur enduit en haut latéralement et en bas de matière insonorisante (cuve sous le moteur et sous le radiateur); canal conducteur d'air 450x1000x880 mm avec sortie d'air verticale à l'arrière du véhicule, garni de matière absorbante; pot d'échappement MAIGA 570 x ø 170 mm.  
 ++\*) Contrôle 2 circuits : partie air comprimé = manomètre double + vibreur  
 partie hydraulique = différence de pression + vidreur.  
 §) Equipement : la hauteur des feux de croisement et de position et des clignoteurs latéraux et distance des clignoteurs AV/latéraux de l'avant du véhicule admises pour raisons techniques;  
 les clignoteurs AV, les feux de gabarit et les miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont montés sur la protection des dents de la pelle;  
 dégivreur: soufflerie d'air chaud à droite du conducteur avec buse orientable.

A noter dans le permis de circulation:

- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;  
 125 - autorisation spéciale obligatoires;  
 137 - signalisation jaune/noir: la protection sur les dents de la pelle; les bavettes arrière;  
 138 - protection : sur les dents de la pelle;  
 - les feux amovibles et les bavettes doivent être montés.

Lieu et date de l'homologation Hegnau, 31.05.79

Service fédéral d'homologation